

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN NORMANDIE

DES ENJEUX FORTS À LA HAUTEUR DES VALEURS PORTÉES PAR L'ESS

Mars 2019



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire de Normandie

ÉGALITE FEMMES-HOMMES DANS L'ESS : DES ENJEUX FORTS A LA HAUTEUR DES VALEURS PORTÉES PAR L'ESS

INTRODUCTION

Les femmes sont au cœur des enjeux de l'économie sociale et solidaire. Elles sont à la fois nombreuses parmi les bénéficiaires des actions portées par les organisations de l'ESS et largement majoritaires parmi les salariées. Cependant, on constate que l'économie sociale et solidaire n'est pas épargnée par les **inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes.** L'ESS en Normandie n'échappe pas à la règle.

Les femmes **occupent une place prépondérante** dans des secteurs économiques nécessaires à la cohésion sociale (action sociale, santé, citoyenneté, éducation), **en Normandie elles représentent 68% des salarié.e.s de l'ESS.** Les chiffres de l'observatoire régional de l'économie sociale et solidaire montrent que sur le territoire les problématiques de précarité, d'inégalités salariales et d'inégalités de conditions de travail sont prégnantes. Cela soulève 4 grands enjeux : valoriser les métiers dits « féminins », déprécariser ces emplois, favoriser un emploi durable et améliorer les déroulements de carrières des salarié.e.s de l'ESS.

La CRESS Normandie a initié des réflexions sur ces thématiques durant l'année 2018 qu'il convient de perdurer. Un temps fort a été mené à l'occasion du Mois de l'ESS de novembre 2017.

UN SUJET PORTÉ PAR LA LOI :

C'est en ce sens que la **loi du 31 juillet 2014** inscrit l'égalité femmes-hommes comme une thématique forte.

L'article 4-V de la loi sur l'économie sociale et solidaire (ESS) prévoit que le Conseil supérieur de l'ESS (CSESS) est chargé d'établir tous les 3 ans un rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'ESS et de formuler des propositions pour :

- 1** – Assurer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans l'ESS, en permettant notamment une meilleure articulation entre la vie personnelle et professionnelle des salariés de l'ESS ;
- 2** – Favoriser l'accès des femmes à tous les postes de responsabilité, de dirigeants salariés comme de dirigeants élus ;
- 3** – Assurer la parité entre les femmes et les hommes dans toutes les instances élues des entreprises de l'ESS.



LE GUIDE DES BONNES PRATIQUES DE L'ESS

Le Guide des bonnes pratiques de l'ESS est ainsi identifié comme l'occasion d'interroger ses pratiques en matière d'égalité femmes/hommes au sein de son entreprise et le cas échéant de s'engager dans une démarche d'amélioration continue en identifiant les leviers possibles d'actions dans ce domaine et de les illustrer par des bonnes pratiques ou des outils.

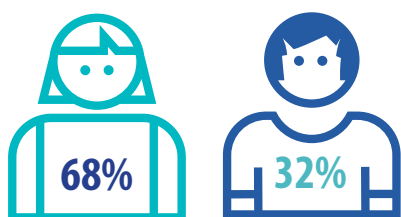


“ L'ESS, parce qu'elle porte en premier lieu des secteurs dits très « féminins », a du mal à gagner en mixité. ”

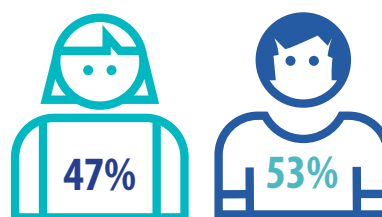
EMPLOI : LES FEMMES SONT LES FORCES VIVES

L'ESS : UNE ÉCONOMIE FORTEMENT MARQUÉE PAR L'EMPLOI FÉMININ

EN NORMANDIE



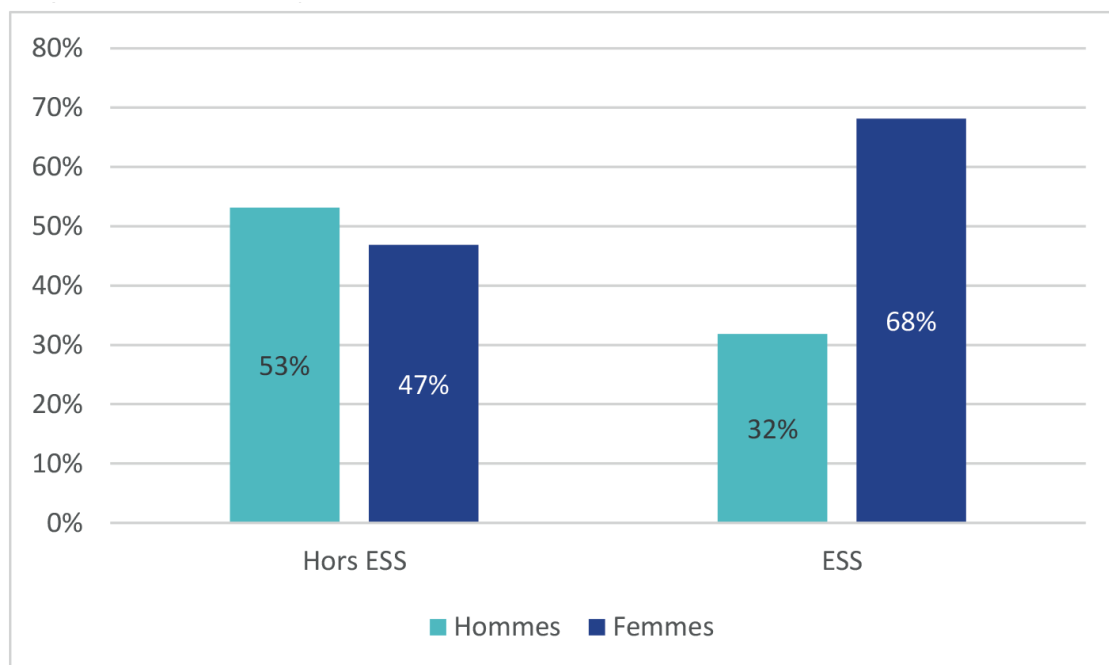
68%

des emplois dans l'ESS
occupés par des femmes

47%

des emplois dans le privé hors ESS
occupés par des femmes

PART DES FEMMES ET DES HOMMES DANS L'ESS



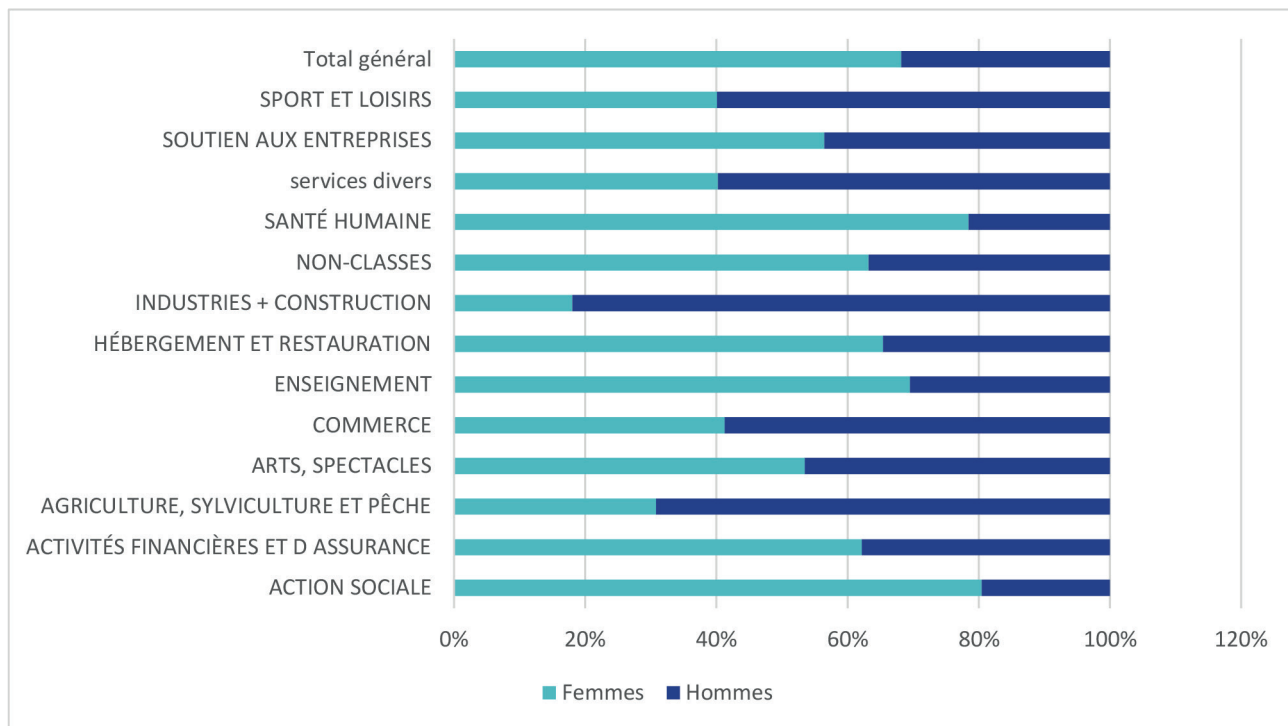
Champ : Postes non annexes au 31/12 de l'année 2015

Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Normandie, d'après INSEE Clap 2015

Cette part importante des femmes dans l'ESS est liée en grande partie à la **structuration sectorielle des emplois**. Les champs du **social, du médicosocial, sanitaire et de l'enseignement concentrent le plus d'emplois** dans l'ESS. Secteurs qui sont généralement plus féminisés.

“ L’ESS, comme le reste de l’économie n’échappe pas aux enjeux de mixité des métiers, rendu plus fort notamment sur certains secteurs . ”

PART DES FEMMES ET DES HOMMES SELON LES SECTEURS DE L'ESS EN NORMANDIE



Champ : Postes non annexes au 31/12 de l'année 2015
 Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Normandie, d'après INSEE Clap 2015



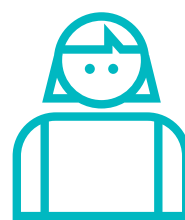
5

secteurs mixtes en Normandie

(plus de 40 % de femmes ou d'hommes)

6

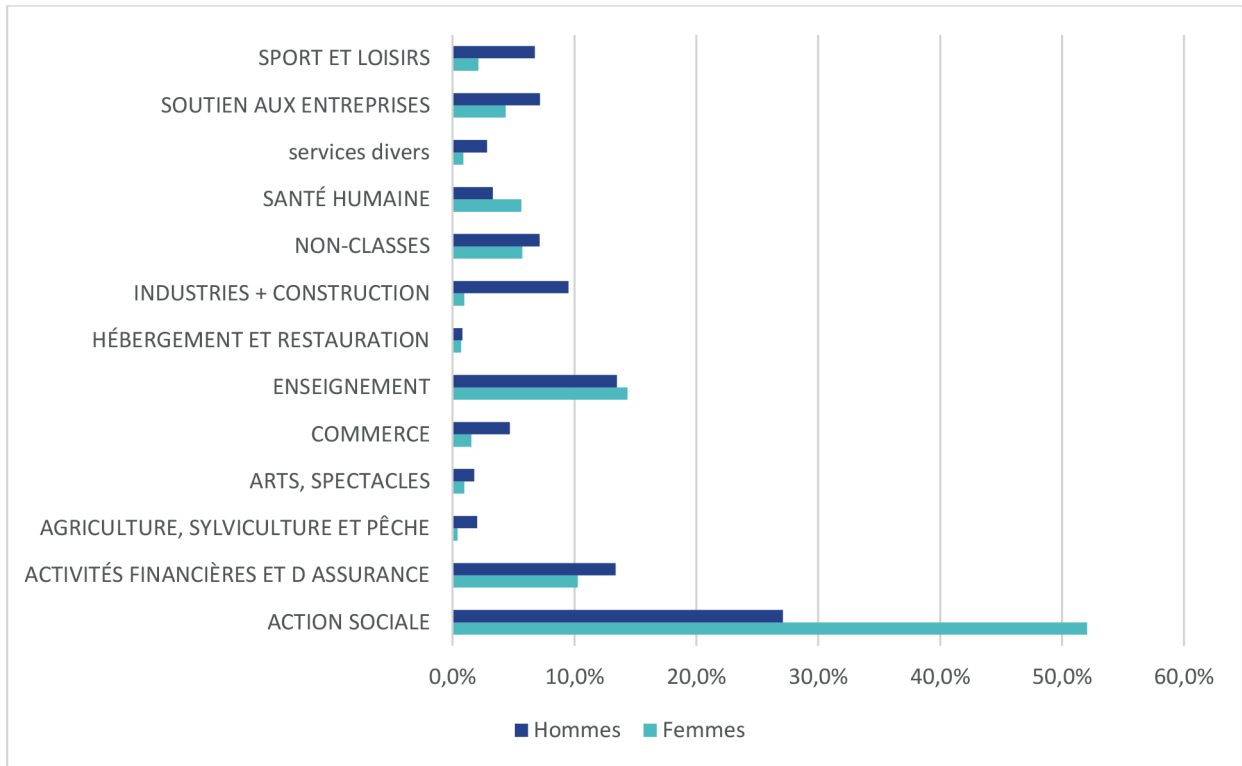
secteurs mixtes en France



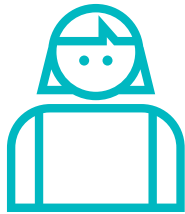
80%

Dans l'action sociale, les femmes salariées de l'ESS représentent plus de 80 % des emplois normands

PART DES FEMMES ET DES HOMMES EN NORMANDIE SELON LES SECTEURS DE L'ESS



Champ : Postes non annexes au 31/12 de l'année 2015
 Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Normandie, d'après INSEE Clap 2015



Femmes salariées dans l'ESS

52 % Action sociale
14,4% Enseignement
10,3% Finance et assurances

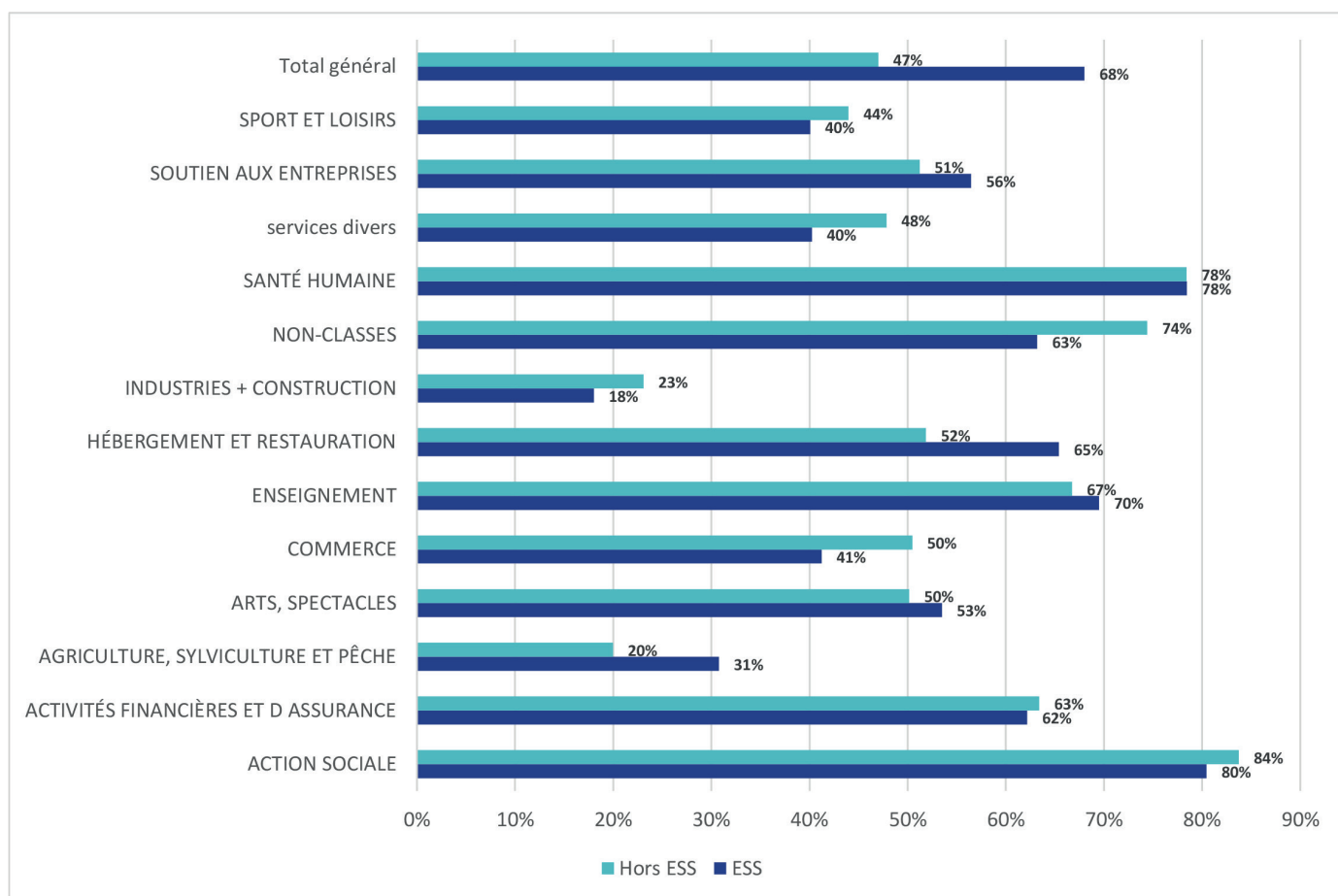
% PAR SECTEUR DANS L'ESS



Hommes salariées dans l'ESS

27,1% Action sociale
13,5% Enseignement
13,4% Finance et assurances
9,5% Industrie et construction

PART DES FEMMES SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉS EN NORMANDIE



Champ : Postes non annexes au 31/12 de l'année 2015

Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Normandie, d'après INSEE Clap 2015



MIXITÉ DES SECTEURS

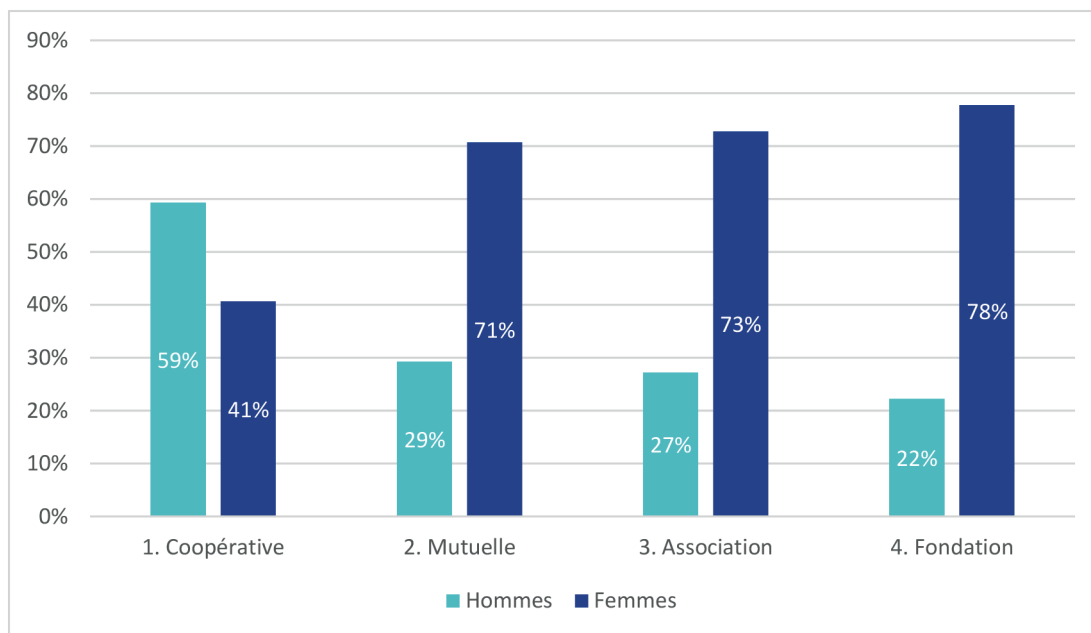


Les secteurs **fortement masculinisés (agriculture, industrie, commerce et industrie, construction)** représentent une part relativement **faible de l'emploi dans l'ESS**.

Les **enjeux dans l'ESS en termes de mixité des métiers** suivent les **tendances nationales** observées dans les différents champs de l'économie. Ils sont globalement **renforcés du fait de la sur-représentation des femmes dans le secteur hébergement et restauration**.

UNE MIXITÉ QUI ÉVOLUE EN FONCTION DES STRUCTURES

PART DES FEMMES ET DES HOMMES PAR STRUCTURES DE L'ESS EN NORMANDIE



Champ : Postes non annexes au 31/12 de l'année 2015

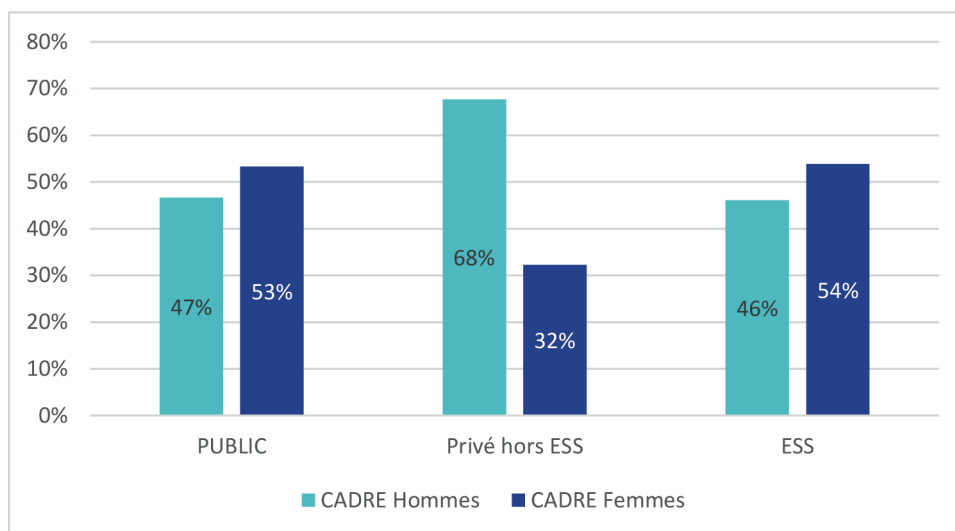
Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Normandie, d'après INSEE Clap 2015

Les fondations, associations et mutuelles présentent une part de femmes supérieure à 70 %, ce qui peut résulter des secteurs d'activité sur lesquels elles se développent : action sociale, santé, enseignement. Les fondations sont les structures les plus « féminisées » avec 78% de femmes (75% au niveau national)

Seules les coopératives ont une part de femmes et d'hommes qui leur permet d'atteindre une relative mixité à relativiser selon les types de coopératives, par exemple les coopératives agricoles sont majoritairement « masculine » ou les coopératives scolaires ou de consommateur.trice.s sont à dominante « féminine ».

UNE MAJORITÉ DE FEMMES CADRES, MAIS...

RÉPARTITION FEMMES-HOMMES DANS LES EMPLOIS DE CADRE DE L'ESS

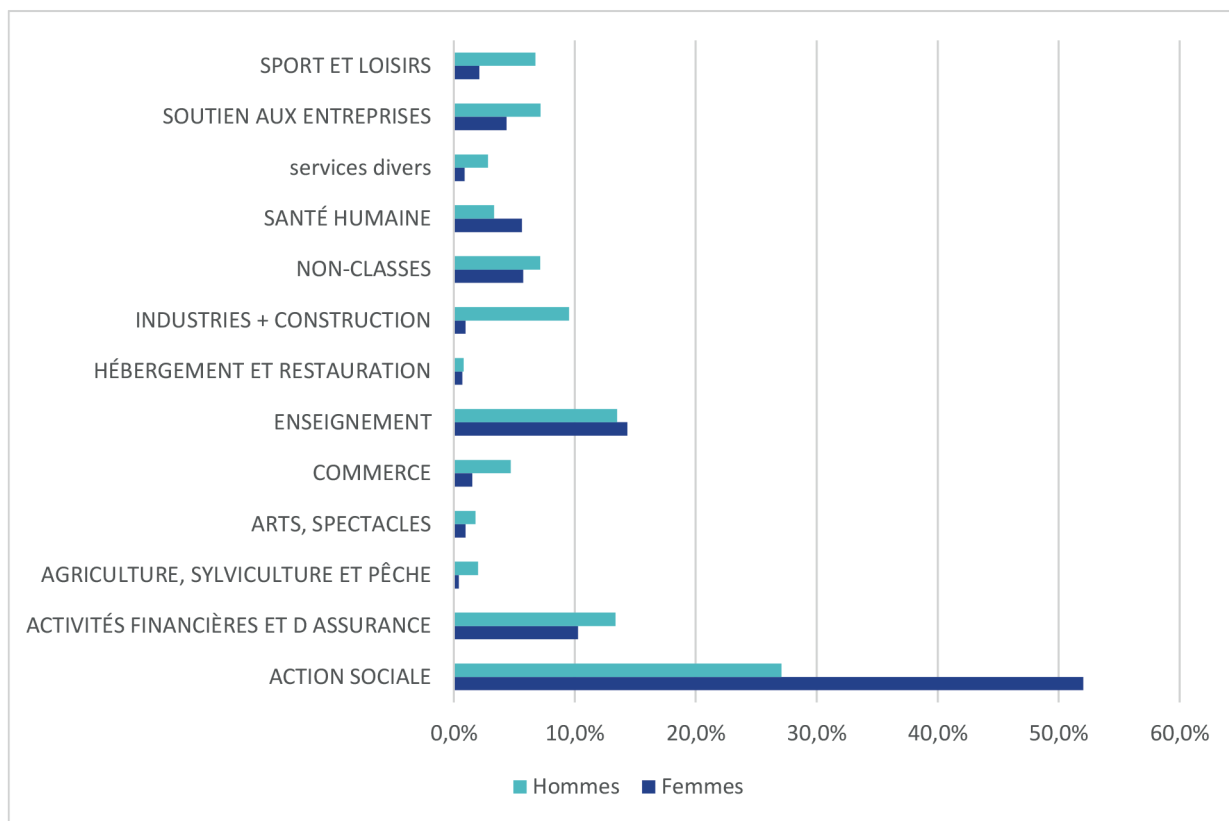


Champ : Postes non annexes au 31/12 de l'année 2015

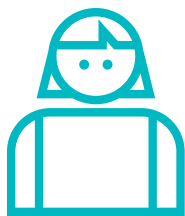
Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Normandie, d'après INSEE Clap 2015

54 % des cadres de l'ESS sont des femmes et, donc, 46 % sont des hommes. Ces chiffres sont toutefois à contextualiser dans la mesure où, comme indiqué précédemment, les femmes sont largement majoritaires dans l'ESS et notamment dans les secteurs social/médico-social.

RÉPARTITION FEMMES-HOMMES DANS LES EMPLOIS DE CADRE DANS L'ESS



Champ : Postes non annexes au 31/12 de l'année 2015
 Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Normandie, d'après INSEE Clap 2015



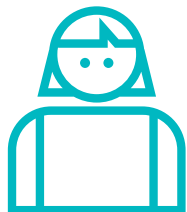
54%

**des cadres de l'ESS
sont des femmes**

**mais concentrées sur un faible
nombre de métiers :**
 action sociale (50%), enseignement
 et santé humaine (plus de 20 %)

UN PLAFOND DE VERRE QUI RESTE GLOBALEMENT FORT DANS L'ESS

Le **plafond de verre** signifie la **difficulté pour les femmes d'accéder aux postes à responsabilité**. Dans tous les secteurs professionnels, plus on monte dans la hiérarchie, moins la part des femmes est élevée. Ce constat est valable dans tous les champs de l'économie.



11%

**des femmes salariées
dans l'ESS sont cadres**

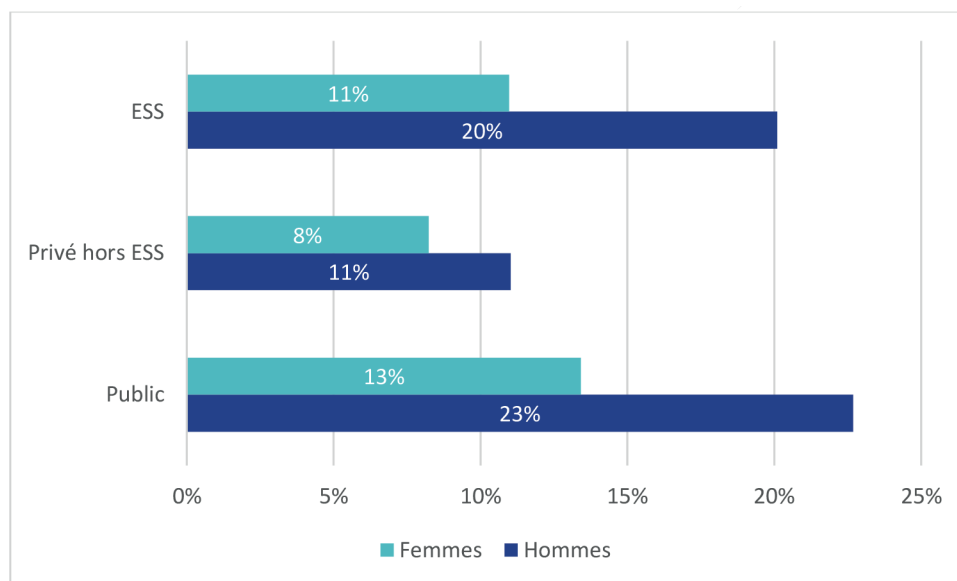
**% CADRES
DANS L'ESS**



20%

**des hommes salariés
dans l'ESS sont cadres**

PART DES FEMMES ET DES HOMMES CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES EN FONCTION DES CHAMPS DE L'ÉCONOMIE



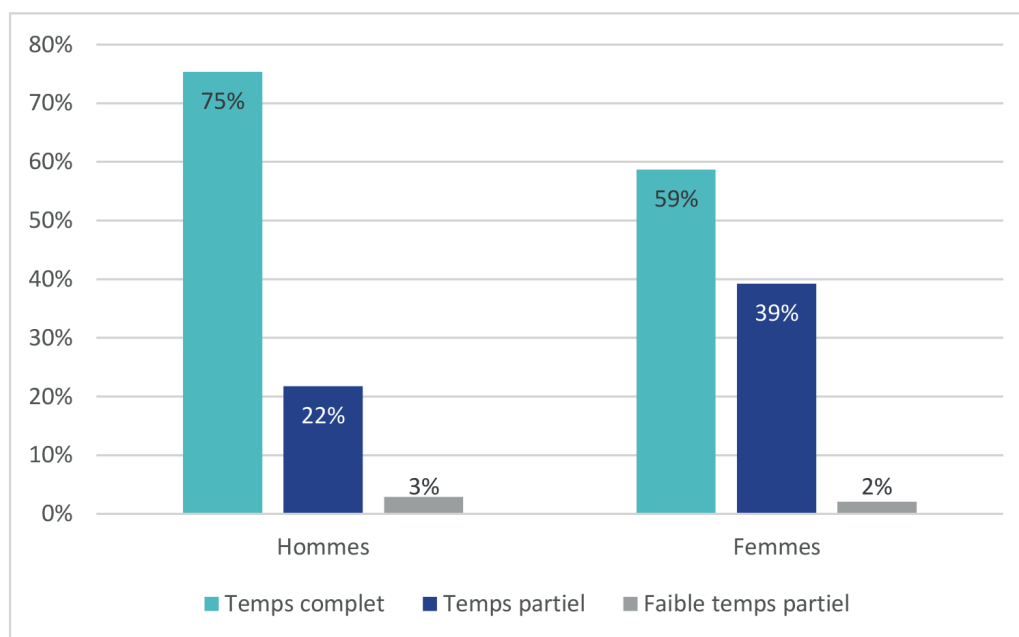
Champ : Postes non annexes au 31/12 de l'année 2015

Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Normandie, d'après INSEE Clap 2015

Dans l'ESS, **11% des femmes salariées sont cadres contre 20% des hommes**. Un homme dans l'ESS a donc deux fois plus de chance d'être cadre qu'une femme. Les femmes représentent 54 % des cadres dans l'ESS alors qu'elles représentent 68% de l'effectif global.

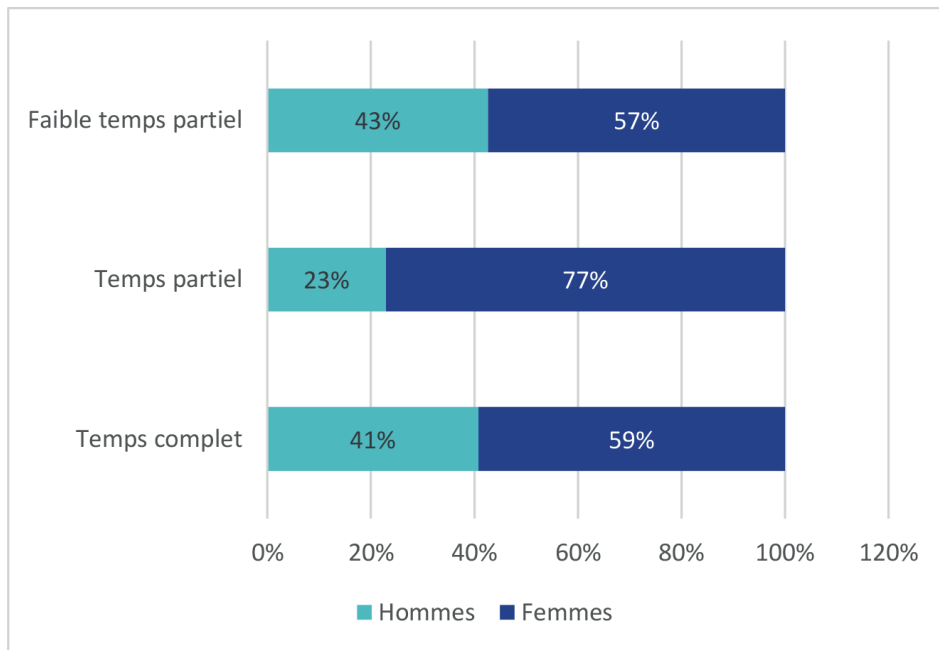
“ L'ESS, parce qu'elle joue un rôle important d'insertion, porte un emploi spécifique et parfois plus précaire. ”

RÉPARTITION HOMMES - FEMMES DES CONDITIONS D'EMPLOI DANS L'ESS



Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Normandie, d'après INSEE DADS 2014

RÉPARTITION DES CONDITIONS D'EMPLOI DANS L'ESS



Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Normandie, d'après INSEE DADS 2014



CONDITIONS D'EMPLOI DANS L'ESS

39%

des femmes travaillent à temps partiel,
contre 1 sur 3 en France (tous champs confondus)

77%

des travailleur.euse.s à temps partiel sont des femmes

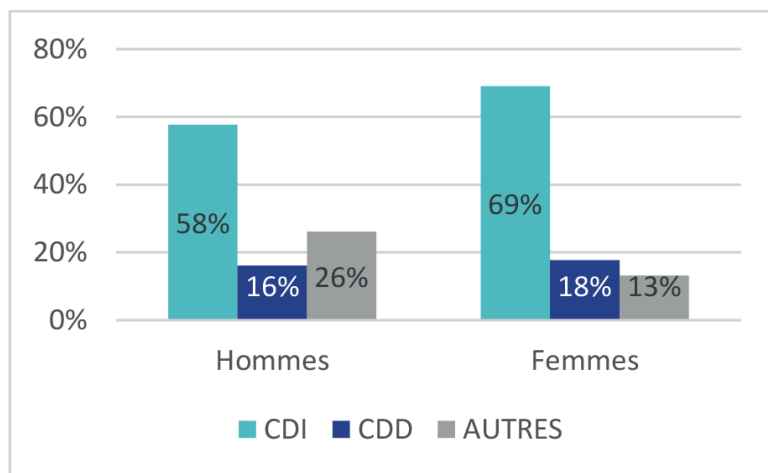
69%

des femmes salariées dans l'ESS sont en CDI,
contre 58% des hommes

18%

des femmes sont en CDD, contre 16% des hommes

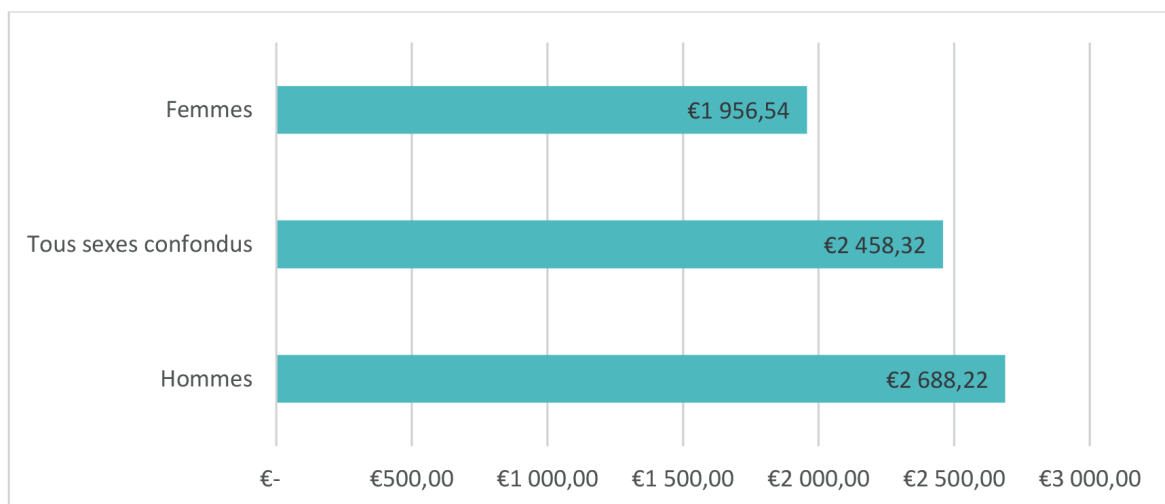
RÉPARTITION HOMMES - FEMMES DES TYPES DE CONTRATS DANS L'ESS



Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Normandie, d'après INSEE DADS 2014

“ Ces inégalités découlent globalement des types d’emploi et des secteurs plus précaires des femmes dans l’ESS. Celles-ci se retrouvent également dans les salaires. ”

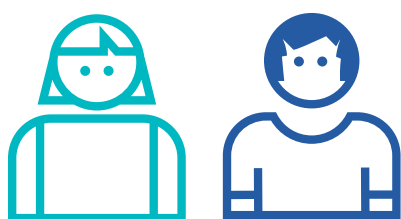
SALAIRES MENSUELS BRUTS DES FEMMES ET DES HOMMES SELON LES STRUCTURES DE L’ESS



Source : Observatoire régional de l’ESS / CRESS Normandie, d’après INSEE Clap 2015
 Champ : Postes non annexes au 31/12 de l’année 2015

On observe **un écart de salaire de 27,2% entre femmes et hommes tous métiers confondus dans l’ESS**, et 24% en France (tous champs confondus).

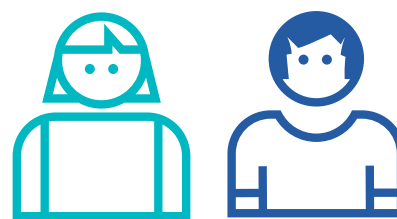
EN NORMANDIE



27,2%

ÉCART DE SALAIRE DANS L’ESS

EN FRANCE



24%

MÉTHODOLOGIE

Principales sources de données citées dans ce document

- INSEE CLAP (Connaissance locale de l'appareil productif) – 31 décembre 2015
- INSEE DADS (Déclarations Annuelles de Données Sociales) - 31 décembre 2014
- INSEE SIRENE – janvier 2019

Ces données peuvent être complétées par d'autres sources selon les sujets.

Le périmètre statistique de l'économie sociale et solidaire

Le périmètre de l'économie sociale et solidaire a été établi en collaboration avec l'INSEE, le CNCRESS et le réseau des CRESS (Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire). Il est constitué d'un ensemble de catégories juridiques regroupées en 4 grandes familles (coopératives, mutuelles, associations et fondations), dont sont exclues certaines activités définies par le code APE de l'établissement : administration publique, organisations patronales et consulaires, syndicats de salariés, organisations politiques ou religieuses. Ce périmètre stabilisé et harmonisé permet de mesurer la place et le poids de l'ESS sur les territoires, et de caractériser les établissements et les emplois qui la composent, au regard notamment du reste de l'économie. La Loi ESS de 2014 ouvre la possibilité aux sociétés commerciales respectant les principes et valeurs de l'ESS de se faire reconnaître comme entreprise commerciale de l'ESS. Leur intégration dans le périmètre statistique de l'ESS se fera progressivement en articulation avec les services de l'INSEE, elles ne sont pas comptabilisées dans ce panorama.



LE RÉSEAU DES OBSERVATOIRES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'Observatoire régional de l'économie sociale et solidaire (ORESS) de Normandie fait partie du dispositif de mesure et d'observation de l'ESS en France et dans les régions, réseau de compétences et d'expertises mis en place par les CRESS et animé par le CNCRESS. Lieux de convergences et de mutualisation des travaux

sur l'ESS, les Observatoires de l'ESS s'appuient sur une méthodologie homogène, scientifique et cohérente entre les territoires, afin d'assurer des services d'étude, de veille, d'aide à la décision et de prospective tant pour les acteurs de l'ESS que les pouvoirs publics.



Une publication réalisée par :

Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire de Normandie

Pôle Régional ESS, Espace Malraux, 5 Esplanade Rabelais - 14200) Hérouville St-Clair

Tél : 02 31 06 09 23 / Fax : 02 31 44 40 78

www.essnormandie.org / cress@cressnormandie.org

Directeur de la publication : Monique LEMARCHAND
Rédaction/Conception /Réalisation : CRESS Normandie

L'Observatoire régional de l'économie sociale et solidaire de Normandie bénéficie du soutien de la Région Normandie et de l'Etat.

